

**Pour une extension du postulat « la métalangue est dans la langue » :
l'explicitation de la situation comme partie prenante de la distribution
(exemple de la préposition *en* devant des « noms de lieu »).**

La phrase « isolée » telle que le plus souvent prise en exemple dans les travaux de syntaxe est en réalité nécessairement inscrite dans un contexte ; celui-ci n'est pas forcément explicité, ni totalement verbalisé, mais peut être restitué : l'hypothèse ici soutenue est que la situation dans laquelle la phrase est produite l'accompagne et l'explique, comme le fait la métalangue selon la théorie de Harris (Harris 1982 : 97 sqq.) – « *Metalinguistic Material in Sentences* » (le matériel métalinguistique dans les phrases) explicite les relations fondant leur interprétation – par exemple, on comprend telle phrase comme une assertion ou une question (donc comme l'objet d'un *I say* ou d'un *I ask*, même si ces derniers ne sont pas présents dans l'énoncé). La présente proposition est de dépasser ce niveau proprement linguistique en l'étendant au contexte (traditionnellement conçu comme extralinguistique), du fait qu'il conditionne l'acceptabilité ou l'inacceptabilité des distributions : nous tentons de traduire ces conditions contextuelles en des termes linguistiques compatibles avec la théorie harrissienne.

1. Situation du problème

Cette hypothèse est motivée par le constat qu'une distribution peut être jugée possible, d'acceptabilité douteuse ou impossible selon le contexte (réel ou que l'on imagine spontanément)¹ : l'objectif de ce premier point est d'en donner divers exemples à partir des combinaisons de la préposition *en*.

1. *En gare*

Un locuteur lambda auquel on soumet la suite *Quand tu entres en gare* l'interprète spontanément comme lui étant adressée par exemple dans le cas où, ayant à prendre un train, on lui indique comment trouver le panneau sur lequel s'affichent les destinations, horaires de départ, numéros des voies, éventuels retards. Or dans ce contexte, la suite proposée est inacceptable : on dira en effet *Quand tu entres dans la gare (tu as un grand panneau en hauteur sur ta gauche, /.../)*. Cependant, ce qui est annoncé à l'arrivée d'un train n'est pas *Le train entre dans la gare*, inacceptable au regard de la situation où l'information est donnée dans le train à destination des voyageurs, ou dans la gare à destination de ceux qui viennent les attendre ou qui sont en partance ; de même, dans le contexte professionnel où un membre du personnel de la SNCF s'adresse à un collègue conducteur de train, *Quand tu entres en gare* est parfaitement acceptable (et *Quand tu entres dans la gare* ne le serait pas). Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait inférer de la comparaison « hors contexte » (assimilation qu'opère automatiquement et inconsciemment le locuteur lambda) de

Quand tu entres en gare / Quand tu entres dans la gare

la préposition *en* et la préposition *dans* suivie d'article sont également acceptables après *entrer* et devant le nom *gare* mais les conditions de cette acceptabilité doivent être spécifiées car, si les deux se disent, ce n'est pas dans la même situation. Pour en rendre compte, il y a donc lieu (dans la ligne de la théorie harrissienne) d'expliciter le contexte dans lequel l'un ou l'autre se disent – explicitation qui

1 Le contexte compris comme les circonstances de l'énonciation, par opposition au co-texte compris comme l'environnement linguistique de l'énoncé.

fonctionne donc comme une « métadistribution » de la suite verbale, ce cotexte (linguistique) explicitant le contexte (situationnel) dans lequel prend naturellement place l'énoncé.

La question est alors d'une part de procéder à l'étude empirique permettant de dégager les traits pertinents pour la définition de la situation (en l'occurrence, l'auteur de la formulation *en gare* doit être en quelque sorte « habilité » à le faire, de par son statut professionnel), et d'autre part d'évaluer les capacités prédictives de cette dernière.

2. En gare *mais* ?? en port, ?? en aéroport, ?? en aérodrome, ?? en aéroport

Ainsi, de l'exemple précédent on peut inférer que *en*, dans *entrer en gare*, est lié à un contexte professionnel où *gare* attribue un statut à ceux qui s'y trouvent (dans *Tu entres en gare*, *tu* désigne nécessairement un membre du personnel SNCF doté d'une certaine fonction : on ne dirait pas : ?? *Le SDF entre en gare pour se réchauffer*) et au matériel pertinent dans l'activité de la gare (*Le train entre en gare / ?? Est-ce que mon fauteuil roulant peut entrer en gare ?*).

Si la définition de la situation où *en* s'emploie avec *gare* est correcte, elle prédit, telle qu'énoncée, la bonne formation distributionnelle de *Tu entres en port* ou de *Le bateau entre en port* dans le contexte professionnel de la marine ou de la pêche, séquences en fait inacceptables : il s'agit donc de spécifier le contexte et/ou les paradigmes en jeu dans la distribution, *i.e.* ce qui, en l'occurrence, fait que le nom *port* refuse la combinaison avec *en* dans les conditions où *gare* l'admet (et même l'exige) alors que, en première approximation, le port est au bateau et aux professionnels liés à la mer ce que la gare est au train et aux professionnels liés au transport ferroviaire. Or il s'avère que la distribution *en port* est possible, mais non dans le contexte qui permet *en gare* ; on trouve en effet attestés (en dehors des séquences qui ne nous intéressent pas ici, de type *De port en port* ou *En port dû*) :

Les Belges en vacances : croisière en port de Bruxelles (*Matin Première*, 13/08/2014)

et dans Google (suite à la requête *en port*) :

Réservation en port Manach (hôtel Bretagne-Finistère)
Hôtels pas chers en Port Grimaud
Hôpitaux en Port Louis, Ile Maurice

La prédiction – établie sur des bases intuitives – s'avère erronée : *en port* n'est pas, linguistiquement, le symétrique de *en gare*, concernant un domaine professionnel autre que celui des activités maritimes. D'un côté, en effet, *en gare* relève de la terminologie utilisée par des personnels de la SNCF à propos du moyen de transport ferroviaire ; d'un autre côté, *en port* est dévolu aux publicités ou informations regardant le tourisme (les informations sur les croisières, les hôtels, les hôpitaux...) – émanant également des professionnels du secteur. Il s'avère donc que, premièrement, l'intuition (dite « linguistique ») n'aboutit pas forcément à des analyses et prédictions pertinentes – rendons au passage hommage à Maurice Gross, qui a toujours soutenu la nécessité d'une étude empirique exhaustive, toute généralisation à partir d'un petit nombre de cas déclarés « représentatifs » étant abusive. Et deuxièmement que le rôle de *en* reste le même – à condition de respecter les contraintes distributionnelles qu'impose la langue (dont les représentations, telles du moins qu'exploitées en discours, ne rencontrent pas nécessairement notre perception de la réalité).

Je n'aurais pas non plus spontanément dit *L'avion arrive en aéroport* sur le modèle de *Le train arrive en gare* – quoique, référentiellement comme dans nos représentations, l'aéroport soit à l'avion ce que la gare est au train et ce que le port est au bateau. De fait, si *en aéroport* est attesté, ce n'est pas pour les mêmes situations que *en gare* et *en port* puisque c'est l'effort vers le bien-être et la satisfaction des clients qui est ici en jeu :

Les assises de la qualité en aéroport
Locations entre particuliers en aéroport

La restauration en aéroport
Comptoir de ventes et de services en aéroport
Location de voiture en aéroport
Mesures de sécurité en aéroport
Agent commercial opérationnel en aéroport /.../ assurant l'accueil en aéroport

Les attestations de *en aérodrome* sont très rares dans Google, mais celles qui existent ne concernent ni l'activité liée à l'aéronautique, ni le tourisme, ni la qualité du sort réservé au voyageur, mais l'emploi (et en l'occurrence plus particulièrement la recherche d'un stage ou d'un emploi):

...demande d'emploi en aérodrome/aéroport à 16 ans
Faire son stage de 3e en aérodrome ?

3. *En salle, en terrasse, ?? en restaurant, ?? en bar, ?? en café*

Un troisième exemple, emprunté à un autre domaine, confirme ces premières observations : j'admets *a priori* *L'apprenti est en cuisine* ou *Le service en salle* comme *Etre servi en terrasse*, mais l'intuition me fait trouver étrange (et donc rejeter comme inacceptable) :

?? L'apprenti est en restaurant
?? Le service en café
?? Etre servi en bar

Pourtant le client peut se trouver aussi bien à l'intérieur (*en salle*) qu'à l'extérieur (*en terrasse*) du restaurant (mais je ne dirais pas que je suis ?? *en restaurant*), ou du café (mais je ne dirais pas non plus ?? *en café*) ou au bar (mais apparaît également improbable ?? *en bar*) : l'acceptabilité linguistique ne rencontre pas, là non plus, la logique de la perception ordinaire de la vie quotidienne. Or *en restaurant* (et les autres suspects d'inacceptabilité) est bien attesté, mais ce n'est pas dans les contextes présumés précédemment ; on lit en effet dans le magazine *Le Point* n° 2181 (3 juillet 2014) page 71, qui fait la liste des professions plus ou moins menacées par les nouvelles technologies :

Hôte et hôtesse d'accueil en restaurants, bars et cafés
Cuisine en restaurant
Cuisinier en institutions et cafétérias

Les distributions qui me paraissaient inacceptables sont donc possibles (et attestées) : mon impression première provient de ce que j'en testais l'emploi en imaginant une situation inappropriée ; selon la langue apparemment (et l'usage que l'on en fait), si *en salle* et *en terrasse* concernent le service en tant qu'il est défini par la localisation du client, en revanche *en restaurant* ou *en bar*, *en café*, *en institution* concernent l'activité qui s'y pratique, le poste occupé par le professionnel (hôte ou cuisinier) et seraient donc à rapprocher de *en cuisine*.

4. *En bref...*

Les exemples pourraient être multipliés de termes *a priori* similaires mais qui n'ont pas la même distribution prépositionnelle (*en vie* mais **en mort* (Leeman 1997), *conduite en autoroute* mais **conduite en route*, ...) ou d'attestations inattendues, comme ce *en tunnel* que je n'aurais jamais spontanément jugé acceptable mais que je lis sur un panneau à l'entrée du tunnel sous le Mont Blanc :

En tunnel, interdistance minimale de 250 m.

Le problème est, d'une part, de déterminer l'identité de la préposition *en*, de manière à être en mesure de spécifier le paradigme des noms qu'elle est susceptible d'introduire, et, d'autre part, de définir la manière la plus appropriée de représenter dans la grammaire l'identité des noms en question.

2. Hypothèse de résolution du problème

Concernant l'identité de la préposition, je reprendrai l'hypothèse déjà testée sur d'autres paradigmes, qui développe les vues de G. Guillaume (1919), selon laquelle, dans la structure *X en Y*, *en* sélectionne un trait prototypique de *Y* pour en qualifier *X*, lequel acquiert de ce fait un nouveau statut – ainsi, dans *Son mari est en prison*, le syntagme prépositionnel (SP) modifie l'idée initiale qu'évoque *son mari* en lui conférant le statut de « prisonnier ». On peut alors analyser la préposition comme un support de prédication puisque la relation du support au supporté « confère au supporté une valeur prédicative lors de l'association des deux termes en discours » (Ibrahim, 1999 : 91) ; mais le support doit pouvoir être effacé, ce qui n'est pas le cas de *en*, qui équivaut donc plutôt en l'occurrence à un opérateur².

Pour ce qui regarde la définition de l'identité des noms admettant d'être introduits par *en*, on peut penser d'une part aux « classes d'objets » telles que définies par G. Gross et son équipe (pour une synthèse récente, voir Gross 2012), et d'autre part, en tenant compte des énoncés dans lesquels entrent les lexèmes, aux « matrices définitives » mises au point par A. H. Ibrahim (Ibrahim 2001) dans la suite des propositions théoriques de Z.S. Harris (1976, 1988) : au vu des descriptions respectives, l'hypothèse est que les matrices définitives se prêtent mieux à représenter ce type de contrainte.

3. L'identité de la préposition *en*

La préposition *en* a fait l'objet de nombreux travaux dont D. Vigier (2013) rend compte dans un numéro de la revue *Langue française* qui lui est intégralement consacré ; l'optique harrissienne que j'ai adoptée, consistant à procéder à une analyse distributionnelle systématique en soumettant tous les noms d'un champ sémantique donné (par exemple tous ceux désignant un moyen de transport, ou tous les noms de sentiment, etc.) pour ensuite tenter d'interpréter les possibilités et impossibilités observées, m'ont conduite à adopter l'hypothèse guillaumienne selon laquelle, dans la relation *X en Y*, *en* sélectionne un trait définitif de *Y* qui se reporte sur *X*, changeant ainsi le statut initial de *X* (Leeman 2012). Ainsi, dans

Le mari de Léa est en cuisine

la représentation préalable du mari de Léa se voit modifiée par le fait que *en cuisine* lui confère une nouvelle identité, de par l'activité de cuisiner qui lui est attribuée (ce qui ne serait le cas ni de *Le mari de Léa est à la cuisine*, ni de *Le mari de Léa est dans la cuisine*).

Cette hypothèse laisse attendre une contrainte atteignant aussi bien *Y* que *X*, dont l'identité doit se prêter à son traitement par *en* ; ainsi *en cuisine* ne pourra se dire ni du chien de la maison, ni de meubles :

Le chien est à la cuisine / dans la cuisine / *en cuisine

L'escabeau est à la cuisine / dans la cuisine / *en cuisine

2 Le terme « opérateur » s'applique à un mot qui requiert un « argument » : par exemple *joli* se dit forcément de quelqu'un ou quelque chose, donc présuppose la présence d'un autre mot. La préposition *en* se définit par une relation *X prép Y*, donc exige deux arguments.

et les noms de pièces d'un bâtiment ne se prêtent pas tous à cette distribution (même si l'intuition référentielle les relie à une activité, comme c'est le cas de la salle de bains ou des toilettes³) :

Le mari de Léa est *en salon / *en couloir / *en salle de bains / *en toilettes / *en chambre / *en garage

Si l'on veut que la Grammaire soit en mesure de prédire les associations possibles en excluant les énoncés mal formés, il faut d'une part établir la liste des noms admettant cette position, d'autre part établir les contraintes et enfin représenter le tout dans la description. En se reportant aux cas initialement cités de *gare* et *port*, il y a lieu, concernant *en gare*, de préciser, outre le X, qui parle et à qui (puisque'il y a une restriction sur les locuteurs et interlocuteurs)⁴.

4. Deux types de représentation dans la grammaire

On dispose, dans la lignée harrissienne, de deux modes de représentation : les « classes d'objets » pour l'organisation du lexique, et les « matrices définitoires » pour la grammaire des énoncés – sachant que, d'un côté comme de l'autre, la visée est « intégrative » c'est-à-dire associe le lexique, la syntaxe, la morphologie et la sémantique (Ibrahim, 2001b : 3).

4.1. Les classes d'objets

Les « classes d'objets » rassemblent des termes homogènes sémantiquement, en ce qu'ils concernent le même domaine (par exemple, les noms de vêtement, ou les noms de voies de communication), et ce sur des bases syntaxiques et distributionnelles – cependant l'interprétation reste intuitive en ceci que c'est le recours à ce qu'ils désignent qui permet de constituer le corpus (par exemple de ranger *pantalon*, *jupe*, *soutien-gorge* ou *tailleur* dans la classe des vêtements) et non l'attribution d'une signification aux distributions pertinentes (*i.e.* l'établissement de la relation de distributions telles que *mettre un(e)* ou *porter un(e)* avec le sens « vêtement »)⁵. Il n'en reste pas moins que le recours aux classes d'objets permet de décrire de manière simple la distribution de la préposition, puisqu'il suffit de conclure, à partir de l'observation de *en pantalon*, *en jupe*, *en soutien-gorge* ou *en tailleur* que *en* se construit avec les noms de vêtement :

en + Nvêt

(sachant que *Nvêt* renvoie à un paradigme lexical homogène défini sur des bases syntaxiques et distributionnelles). C'est ainsi que D. Le Pesant & M. Mathieu-Colas (1998 : 24) concluent de leur présentation générale que « les emplois de *en* se laissent distribuer, pour une bonne part, en fonction des classes d'objets :

en + N de matière : *en bois*, *en fer*

en + N de vêtement : *en chemise*, *en short*

3 L'activité doit être sociale (les observations concernant les noms énumérés jusqu'ici confortent cette hypothèse) : ainsi *en chambre* est attesté lorsqu'un hôtel affiche la possibilité de petit-déjeuner en chambre : le discours est produit dans le cadre d'une collectivité (des professionnels s'adressent à des clients).

4 Il faudrait en fait déterminer des « genres » de discours, de type « professionnel s'adressant à l'utilisateur » (dans le cas du tourisme), « professionnel parlant de l'utilisateur ou du client » - voir le cas de l'aérogare -, « usager ou client parlant au professionnel » - voir l'aérodrome -, « professionnel s'adressant aux professionnels du domaine » - par exemple pour restaurant / café / bar, etc.).

5 Or d'un point de vue théorique je pense comme A.H. Ibrahim (2000 : 82) qu'il est nécessaire d'établir une relation entre la forme (l'ensemble des propriétés syntaxiques) et le sens (l'ensemble des propriétés sémantiques).

en + N de transport : *en avion, en bateau*
/.../ »

– le « pour une bonne part » alertant néanmoins sur le fait que « la relation entre prépositions et classes comporte des irrégularités : on dit *EN hiver* mais *AU printemps*, *EN Angleterre* mais *AU Pérou*, *EN voiture* mais *À bicyclette*... Toutefois, les corrélations sont beaucoup plus fortes qu'il n'y paraît à première vue » (*ibid.*). Peut-être, mais il n'en faut pas moins traiter ces irrégularités !

Or ces dernières ne sont pas quantitativement négligeables (voir, pour les *Nvêt*, Leeman 1996) et leur résolution n'est pas facile dans la mesure où il ne suffit pas d'établir des sous-classes (du genre « les noms de vêtement pour bébé ne se combinent pas avec *en* ») car des substantifs relevant de la même sous-classe ne se comportent pas de manière homogène :

?? Le bébé est en langes / en bavoir *mais* Le bébé est en couche-culotte

* Max est en gants *mais* Max est en mitaines / en moufles *et* Max est en gants blancs

?? Elle est en frusques / en hardes / en nippes / en oripeaux *mais* Elle est en guenilles / en haillons

A supposer que l'on trouve le moyen de séparer les cas irréguliers, le problème posé par *en gare* n'est en tout état de cause pas résolu, la description en classes d'objets ne prévoyant pas la spécification des locuteurs produisant et / ou des interlocuteurs à qui s'adressent les énoncés⁶. En effet le nom *gare* entre *a priori* dans les « lieux fonctionnels » (*i.e.* dont l'objet a une finalité, comme *ville, route, maison, cinéma, église, stade*...) sans que soit spécifié son emploi en discours selon la préposition choisie : *à la gare, dans la gare, en gare*.

4.2. Les matrices définitives

L'expression « matrice définitive » revient à A. H. Ibrahim (2001a), de même que l'élaboration de ce qu'elle recouvre, systématisant et appliquant au français ce qui découle du principe harrissien selon lequel « la métalangue est dans la langue » : les énoncés effectifs sont le résultat, par effacement (ou réduction) de descriptions métalinguistiques redondantes qui en explicitent la forme (la composition et la construction) et le sens (les instructions permettant de les comprendre), ce qui se justifie par l'idée que « les mots se construisent en langue – y entrent – avec leurs structures virtuelles et leurs enchaînements potentiels et que ces structures et enchaînements sont actualisés – instanciés – en discours (Ibrahim, 2001b : 99-100).

Dans cette optique, il ne s'agit plus (seulement) de ranger *gare* dans une certaine classe d'objets en fonction des propriétés distributionnelles et syntaxiques du mot, mais d'explicitier les conditions d'apparition en discours du SP *en gare* (l'un n'exclut peut-être pas l'autre, mais je n'ai pas, pour me prononcer là-dessus, une idée suffisamment claire de la forme que peut prendre la Grammaire élaborée selon les principes théoriques et méthodologiques harrissiens), quelque chose qui résume les observations précédentes utiles à l'emploi acceptable de l'expression. Or l'élaboration théorique de A. H. Ibrahim (2010) nous est à ce propos précieuse⁷ :

« Si nous prenons un énoncé aussi élémentaire que (1) *Ils veulent partir.*, nous constatons vite que si nous formulons explicitement l'information dont nous avons besoin pour le comprendre on aurait un énoncé bien plus étendu : (1') *Je dis à quelqu'un qui n'est pas précisé dans mon énoncé qu'au moment de mon énonciation [des personnes dont je ne détermine pas le nombre, présentes au moment de mon énonciation ou dont il a été fait mention désignées par le substitut Ils ont la volonté que leur départ soit un fait.]*»

6 Je remercie Gaston Gross pour son infatigable amitié, qui m'a procuré sans barguigner aussi bien son corpus de *Nvêt* que les propriétés distributionnelles et syntaxiques permettant de caractériser le nom *gare* au sein des classes d'objets.

7 Nous mettons entre crochets le contenu de l'exemple qui ne nous intéresse pas ici, sachant que c'est ce qui le précède que nous pensons pouvoir exploiter.

Sur ce modèle en effet, il est possible de rendre compte du fait que :

en gare (1) est énoncé par le personnel / les professionnels concernés par l'activité générée par une gare, (2) à l'adresse des personnels ou usagers/ voyageurs concernés par cette activité, (3) à propos des moyens qui permettent le déroulement de cette activité⁸.

5. Conclusion

Le modeste mot *gare* pris ici en exemple permet, à travers son emploi sous préposition *en gare*, opposé à *dans la gare* ou à *la gare*, de progresser dans la compréhension aussi bien de l'identité des prépositions que de celle des noms : *dans la gare* réfère *a priori* à « l'intérieur de » la gare, tandis que *à la gare* laisse relativement vague la localisation (donner rendez-vous « à la gare » peut signifier « devant la gare » aussi bien que « dans la gare » ou « près de la gare ») ; mais la préposition *en* dans *en gare* stipule à la fois un locuteur et un interlocuteur spécifiques, obligeant la description grammaticale / lexicale à intégrer les paramètres de la situation de communication.

Ainsi peut-on conclure de cette modeste étude que la tentative de rendre compte de l'emploi d'une préposition avec un nom peut avoir de révolutionnaires conséquences épistémologiques...

Références

- GROSS, G. (2012) *Manuel de Linguistique française*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- GUILLAUME, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- HARRIS, Z. S. (1976) *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- HARRIS, Z. S. (1988) *Language and Information*, New York, Columbia University Press (trad. *La Langue et l'Information*, 2007 par A.H. Ibrahim & Cl. Martinot, Paris, Cellule de Recherche en Linguistique).
- IBRAHIM, A. H. (1999) « Les prépositions comme traces ou équivalents d'un support », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 6 : 89-102.
- IBRAHIM, A. H. (2000) « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *Syntaxe & Sémantique* 2 : 81-97.
- IBRAHIM, A. H. (2010) « Supports d'actualisation et dualité constitutive du prédicat », in A. H. Ibrahim (éd) *Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*, Paris, Cellule de Recherche en Linguistique : 36-73.
- IBRAHIM, A. H. (2001a) « Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitives », *Langages* 142 : 92-126.
- IBRAHIM, A. H. (2001b) « Dans la langue, par la langue mais tout entière », *Langages* 142 : 3-9.

8 *Le Grand Larousse de la Langue française* (tome 3 : 2157) ne définit pas *gare* comme un lieu mais comme un « Ensemble des installations de chemin de fer qui permettent, en un point déterminé, l'embarquement, le débarquement, le transbordement des marchandises et des voyageurs » - autrement dit comme ce que G. Gross (*op. cit.* : 81-82) range dans les « lieux fonctionnels » (c'est-à-dire « dont l'objet a une finalité »). Cette définition convient à l'emploi *en gare* (selon l'hypothèse que la préposition sélectionne dans le nom un trait prototypique ayant trait à l'activité qui s'y déroule), tandis que *à la gare* ou *dans la gare* présentent la gare comme un lieu (*Où avez-vous rendez-vous ? - A la gare / Dans la gare vs ?? Où est / entre / arrive le train ? - En gare*).

- LEEMAN, D. (1996) « Vêtue, coiffure, chaussures et autres...coquetteries », in M. Costantini & I. Darrault-Harris (éds) *Sémiotique, Phénoménologie, Discours, en hommage à Jean-Claude Coquet*, Paris, L'Harmattan : 79-89.
- LEEMAN, D. (1997) « Sur la préposition en », *Faits de langue*, 9 :135-143.
- LEEMAN, D. (2013) « Pourquoi peut-on dire *être en faute*, *être dans l'erreur* mais non **être dans la faute*, **être en erreur* ? », *Langue française* 178 : 81-92.
- LE PESANT, D. & M. MATHIEU-COLAS (1998) « Introduction aux classes d'objets », *Langages* 131 : 6-33.
- VIGIER, D. (2013) « Sémantique de la préposition *en* : quelques repères », *Langue française* 178 : 3-20.